

ETHNOGRAPHIE DE LA VALIDATION D'ACQUIS PROFESSIONNELS (VAP)

Marie-Clotilde PIROT,
Université Rennes II, France

J'ai pratiqué quelques recherches en ethnographie, dont ma thèse, mais ce travail correspond pour moi à un changement de champs. J'ai utilisé deux techniques ethnographiques : l'observation participante et l'entretien ethnographique. Mes contacts avec les étudiants et ma présence dans certaines pré commissions ont été facilités par la président de la commission pédagogique.

Pour ma part, à Rennes, j'ai un emploi à temps complet en dehors de l'université. J'effectue donc observations et entretiens sur mes temps de loisirs. Cette position pourrait être considérée comme externe. Elle est toutefois impliquée. En effet, si je n'ai jamais été candidate à une VAP, je dois mon niveau d'étude à la formation continue puis à un changement d'orientation suivi d'une nouvelle reprise d'études à l'âge adulte. Il existe donc une certaine complicité, une empathie, qui s'établit entre les candidats et moi.

I - OBSERVATIONS ET ENTRETIENS

La connaissance que j'ai acquise comme observatrice lors des deux pré commissions¹ que j'ai pu observer ne semble pas visible dans l'écrit que je présente, pourtant elle est importante dans l'écriture. C'est en effet en réponse, dans mon esprit, à ce que j'avais observé, que j'ai repéré des indices dans les langages des interviewés. Par exemple, c'est parce que lors d'une pré commission, la lecture des CV donne du mal aux personnes présentes, entraînant un certain nombre de recherches complémentaires ou de remarques² que j'ai été très attentive à ce que les candidats imaginaient de ce que l'on attendait de leur CV.

Les entretiens ont eu lieu en février et mars 2002. J'avais exposé des affiches dans l'université, présentant en quelques phrases mes travaux. Anne, Aline, Antoine, Anicet et Angèle³ sont venues spontanément me trouver à la suite de cet appel. X par contre a été rencontrée par hasard dans les couloirs.

Dans ce travail, les interviews ne sont pas enregistrés. Je préfère la technique de prise de notes. D'une part, cela me donne le sentiment que le manque de regard libère la pensée de l'interviewé. La posture d'étudiante (qui écrit) crée aussi un climat de complicité et de scientificité en face d'étudiants pour qui la prise de notes est assimilée à l'écoute, au travail et à l'apprentissage. Plusieurs d'entre eux lisaient à l'envers ou de côté, ce que je laissais faire. Certains m'ont dicté des passages. Ils rebondissaient en me voyant écrire ou souligner ou entourer des phrases. La prise de note me permet de mettre en scène la conversation, de construire son scénario.

Pour ma part, cela focalise mon attention sur un grand nombre d'informations qui m'échappent lors de la seule écoute.

Lorsque la conversation tombe sur un vide, ou avant de se quitter, je relis les passages qui m'ont paru les plus significatifs. Il arrive alors qu'un nouveau discours s'installe ou que la confiance s'approfondisse, comme si l'interviewé se disait « c'est donc cela qu'elle écoutait ! ».

Je présente un travail sur un faible échantillon d'entretiens et d'observations, le début d'une recherche. Je propose l'expression « démo » comme on le dirait en informatique d'un logiciel fonctionnel mais incomplet diffusé pour faire connaître ce que sera le produit fini.

II - MA PRISE DE CONTACT

*« L'une des meilleures méthodes pour obtenir des réponses aussi libres que possible au fil d'un entretien ouvert, c'est la méthode biographique, celle qui consiste à demander aux gens de bien vouloir raconter leur vie. La richesse des résultats sera fonction du champ de confiance établi ».*⁴ Aussi, j'ai délibérément choisi d'inviter « mes

¹ (En novembre et en décembre 2001). La pré commission a lieu après la présentation d'un court dossier. Le président de la commission et les ingénieurs pédagogiques (IP) y sont présents. L'objet de cette réunion est de conseiller par la suite les candidats la forme de validation la plus efficace a priori, et de vérifier les choix d'orientation. Le candidat est invité par un IP revenir éventuellement pour l'élaboration d'un dossier définitif.

² « je peux aller chercher sur internet (pour la signification d'un sigle) », « c'est quoi ce sigle ? » (à la suite de cette demande nous nous mettons à trois pour mélanger nos imaginations), « encore un qui ne sait pas faire un CV », « les enseignants (c'est-à-dire ceux qui demandent une VAP) ne savent pas faire de CV »... sont des phrases que j'ai relevées lors des commissions.

³ Tous en second cycle de Sciences Humaines.

⁴ P. Laburthe-Tolra, « Critiques de la raison ethnologique ». p16.

candidats » dans des cafés pour les écouter. Ce lieu neutre et convivial me semblait convenir sans obliger à une intimité trop grande.

Au début de l'entretien, je présente mon travail en parlant d'ethnographie,⁵ ce que les étudiants en SE⁶ comprennent mais pas les psychologues (pour lesquels je me suis alors permis de tracer quelques comparaisons avec le travail clinique). Puis je m'engage à leur montrer les propos dont je me servirai dans mes écrits, et leur contexte. Cette restitution présente un certain nombre de propriétés. Restituer rassure les conteurs qui peuvent accepter ce qui sera écrit d'eux, contester les paroles ou bien encore ajouter des éléments complémentaires ou associatifs. Pour finir, j'aborde la caractéristique de ma recherche, « le rapport aux langages », en les incitant à ne pas s'autocensurer, se laisser influencer par le thème. « Je m'arrangerai avec ce que vous me dites, pour 'faire le tri' de ce qui est ou non dans le domaine de ma recherche ».

III - LA RUPTURE

Chaque histoire a commencé par une rupture dans la vie du conteur, un événement heureux ou malheureux qui dans la vie fait surgir des systèmes de valeurs différents. C'est par cet événement que les candidats à la VAP commencent souvent leur histoire de vie, l'un d'entre eux insistant même sur le fait qu'il est inutile de remonter à la petite enfance. D'autres décident d'une pause brutale au moment de cette rupture. En cela la VAP ressemble un peu à un déracinement, un exil.⁷

La déclaration de rupture prend presque la forme d'une agression (pour voir comment j'allais réagir ?) lorsque Angèle prend la parole. « *J'ai eu l'idée de la VAP dans la prison quand je suis passée devant le juge d'instruction. Pour avoir une évaluation scientifique (...) Le juge d'instruction m'a dit que nous étions dans la légalité mais avec un manque d'assises scientifiques (...) Dès mon arrivée en maison d'arrêt, j'ai voulu une VAP* ». En effet, après avoir exercé comme enseignante dans une structure privée qu'elle avait fondée, elle avait été mise en examen et écrouée quelques mois. Ce choc l'a conduit à décider d'une VAP.

Les ruptures vécues par Aline et Anne sont proches. Aline « connaît son copain et décide d'habiter Rennes avec lui ». Elle affronte alors sept mois de chômage et se heurte à la « barrière du diplôme ». Alors qu'elle avait travaillé avec le bac pour seul diplôme (après deux années infructueuses en AES) dans des structures d'accueil pour enfants, de formation au milieu marin et d'animation d'une manière générale, lorsqu'elle décide de se stabiliser dans une ville pour raison familiale, plus aucun poste ne se trouve disponible. Il lui faut du temps pour trouver à la fois un emploi et une place comme emploi jeune.

Anne m'explique ses études d'infographiste, ses débuts dans la publicité, sa déception devant ce milieu « de requins, qui sacrifient leur vie privée ». Elle décide alors de donner sa démission et me présente son état d'emploi jeune dans la région parisienne comme un choix de vie, difficile certes mais incontestablement un choix (donc positif). Puis elle termine ce paragraphe du récit par : « *Là-dessus, a commencé ma vie familiale, j'ai eu deux enfants, et nous avons déménagé à Rennes* ».

Plus brutalement, Antoine a été « viré de sa boîte », destinée qu'il a presque créée tant son travail d'informaticien l'ennuyait. Après ce licenciement qu'il situe au début de son histoire (à plus de quarante ans, le début de l'histoire ne correspond pas avec le début d'une vie d'adulte) il pense à l'enseignement, le conseil, la formation.

Anicet témoignait en sa présence. Au moment où je pensais, à son sujet, qu'il était le premier à me présenter très longuement et pointilleusement un parcours sans soubresaut, il s'interrompt : « *ici c'est la rupture* ». ⁸ Puis il me quitte au début de « son histoire », ⁹ en me demandant un rendez-vous pour la suite, comme s'il fallait attendre un nouvel épisode encore plus palpitant, un changement de valeurs ou des éléments qu'il ne tenait pas à partager avec Antoine.

IV - LES REPRESENTATIONS

Je n'ai pas connu vraiment l'histoire de X. Elle m'a abordé dans le couloirs de l'université lorsque je punaisais des affiches. Elle me raconte qu'elle avait un DESS (d'économie ?) qu'elle devait valider par un stage. Mais pour obtenir un stage, il fallait qu'elle soit étudiante. Alors elle a fait une VA pour entrer en maîtrise AES. Puis elle se reprend « *ce n'est certainement pas ça (une VA) parce que ça a été facile, je n'ai pas eu de problème* ». Le langage qu'elle a utilisé avec l'institution a été écrit. Il semble que ce soit un simple dossier tout de suite accepté. Mais elle en parle en se représentant des difficultés hypothétiques que les autres conteurs reprennent à leur manière.

⁵ Pour l'ethnographie, cf : « l'ethnographie de l'école ». Peter Woods, ou « Les clés pour la sociologie », René Lourau, et Georg Lapassade,

⁶ Sciences de l'Education.

⁷ Comme le décrit M. M. Catani, dans « Tante Suzanne ».

⁸ Je n'avais pas présenté ce mot.

⁹ Ou bien de la « mienne », celle que j'attendais.

Anne explique « ce que j'ai vécu au départ avec la documentaliste du collègue (de la région parisienne), c'était très compliqué. Personne ne savait rien sur rien. On n'a pas eu de réponses même pas à Nanterre.¹⁰ J'en avais gardé une idée très dure. J'ai pris mon courage à deux mains, à Rennes. J'étais sûre d'un parcours du combattant. Je n'avais jamais mis les pieds en université. En région parisienne, je ne l'aurais sans doute jamais fait ».

A l'opposé de cette idée d'obstacle insurmontable, Angèle se sert de sa certitude d'avoir des droits pour prendre contact. Pour elle, savoir aborder une institution (ou le croire) est une compétence qu'elle ressent comme un élément de « supériorité » ou de « professionnalité », ce qui est proche pour elle. « Comme dans mon métier, je faisais de l'orientation, je connaissais les VAP, et aussi on en parle beaucoup dans les journaux. Je ne savais pas comment ça fonctionnait, mais je savais que je pouvais en profiter. Dans les documents à la bibliothèque (de la prison), j'ai appris qu'il y avait des sciences de l'éducation à Rennes. J'ai écrit à la scolarité centrale ». Et à ma question : « Bien sûr que je savais où (écrire), j'avais été étudiante en sciences, et j'ai fait de l'orientation ». Ne pas savoir aborder une institution correspondrait donc à une défaillance qu'Aline « compense » d'une autre manière.

V - L'ENTREE EN CONTACT AVEC L'INSTITUTION

Aline se révolte contre ce qu'elle ressent comme une injustice : « la 1^{ère} promo de DU¹¹ est passée avant nous, ils ont pu rentrer en licence de SE, on l'a su en parlant avec eux. Quand 'on' (un groupe des quelques DU qui voulaient continuer en licence) a demandé nous aussi, c'était trop tard pour s'inscrire. (...) Je n'ai vu personne et pas téléphoné. On a simplement transmis nos doléances à un de nos professeurs parce qu'on le voyait le plus souvent et un mail au responsable de la formation. Ce sont nos seuls rapports avec la fac. Parce que ce sont les seuls (seules personnes) que l'on connaissait ». « Et si tu avais eu une réponse négative ? » « Je n'aurais pas insisté ». Je lui demande encore « connais-tu le service de la formation continue ? » Non, me répond-elle immédiatement, puis, « j'ai entendu ce mot, mais je n'y ai jamais pensé. » (pas pensé à y aller ou à prendre contact).

Pour certains, les obstacles se sont accumulés. « C'est là que ça se complique, soupire Angèle, il fallait passer par le service formation de la prison. Or eux ils me disaient qu'ils n'arrivaient pas à avoir des VAP pour eux-mêmes, alors nous ! Il y a le problème du diplôme aussi, des prisonniers plus diplômés que les gardiens ! Bref ils ont fait du sabotage. (...) Sur le dossier (qu'elle reçoit deux jours avant la clôture des inscriptions), il y avait écrit « service de la formation continue » avec le nom d'un responsable. J'ai écrit (de la prison, elle n'a pas le droit de téléphoner). (...) Je reçois en juillet une réponse me disant que l'on m'accepte en VA à condition de finir ma licence de physique dans laquelle je n'étais pas inscrite ! ! ! C'était donc aberrant. (...) Heureusement, je suis libérée en août. Dès le retour de vacances, je téléphone (à l'IP).¹² Et là je lui demande ce que c'est que les VA que j'avais vus sur le dossier, et je refais un dossier en VAP 92 pour la maîtrise. Car j'ai travaillé plus de cinq ans ».

D'autres idéalisent peut-être le souvenir transformé par la réussite que constitue le fait d'être validé. « Certains, pour se protéger, sont tentés d'investir exclusivement le registre de l'énonciation normative, autrement dit de la réalité telle qu'elle devrait être et non pas telle qu'elle est ou a été vécue par eux. Le chercheur ne recueille guère alors que ce qu'on appelle, en politique, de la langue de bois, laquelle ne relève pas à proprement parler du mensonge, mais de l'idéalisation ».¹³ A moins que leur parcours n'ait été plus aisé.¹⁴

« A Rennes, j'ai téléphoné toute seule à la fac. J'ai eu la réponse tout de suite pour le dossier d'inscription en VA. J'ai d'abord été au secrétariat d'arts plastiques. J'ai eu des conseils immédiatement. Là, on m'a donné un dossier rose d'inscription pour tout étudiant. Dedans il y a une partie VA. Avec un n° de téléphone. J'ai appelé un monsieur. Là c'était plus clair. Il fallait 5 ans pour la VAP, mais je ne les avais pas » me dit Anne. « Mais je l'ai trouvé ouvert, agréable. J'étais étonnée de tomber sur quelqu'un comme cela. ». L'idéalisation, bien entendu, ne consiste pas à trouver cet IP agréable etc... mais à penser que cela suffit à aplanir les exigences et à nier la démarche de recherche intérieur et personnelle du candidat.

VI - LES RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Les candidats tentent d'imaginer ce que sont ces « ils », ces personnages qui vont statuer sur leur sort. Cette connaissance permet à leurs yeux de déterminer comment « leur » plaire, quelles sont leurs propres motivations. « Je leur passe un peu de pommade » m'explique Antoine, lorsqu'il consent à écrire dans son dossier que ses diplômes antérieurs offrent une reconnaissance. Ainsi, il pense « leur » montrer que lui-même pense que le parcours universitaire est utile.

Qu'est-ce qui peut « les » déterminer ? « Il y a un grand secret à ce sujet, affirme Angèle, d'ailleurs après la rentrée, je suis allée à l'AESER (association des étudiants) et j'ai appris qu'ils n'avaient pas le droit de distribuer les cours. Les renseignements ne sont pas disponibles ».

¹⁰ Ce qui en dit long sur les représentations qu'un candidat à la VAP se fabrique au sujet de chaque université.

¹¹ Formation des emplois jeunes.

¹² Dont le n° de téléphone professionnel est dans le dossier.

¹³ Heinich, N. p33.

¹⁴ Bien entendu, le chercheur que je suis introduit là, ses propres « fantasmes » quand aux épreuves que doivent (ou non) traverser les VAPés.

Anne interrompt son histoire pour me parler d'une camarade qui n'a pas été acceptée en VAP (alors qu'elle-même estime que cela aurait dû passer) « *J'aimerais bien savoir sur quels critères se basent les gens pour valider. Par exemple, j'ai une copine qui travaille en halte-garderie, (...). On lui a refusé. (...), elle ne comprend pas pourquoi et moi non plus. (...). C'est cela qui m'interroge. On s'interroge tous là-dessus à la fac* ».

Comme c'est dans l'objectif d'être accepté que les candidats se concentrent sur cette question, Angèle souffre du manque de programme détaillé de la licence et de la maîtrise. « *Il me fallait faire ressortir les compétences et les connaissances acquises sans savoir celles qui étaient demandées. Du coup je me suis servi de mon métier et des rares textes que j'avais analysés pour savoir ce qu'il y avait dessous. J'ai fait quelques contresens, mais je ne me suis pas trop trompée* ». Angèle se place en situation d'examen, cherche l'unique bonne réponse, n'a pas le sentiment au départ qu'une réponse puisse venir d'elle-même. Ce n'est qu'à défaut de savoir ce « qu'ils » veulent qu'elle va rechercher, mettre en valeur son capital culturel pourtant important.

VII - LE RAPPORT AU DIPLOME

Dans leur quête de connaissance de ce que désire la commission, les candidats laissent alors transparaître ce qui est leur objectif, ils oublient de se cacher (si toutefois il le fallait). D'une manière générale pour eux, la liaison étude/diplôme n'est pas très claire, ou plus exactement est très simpliste. On a un diplôme parce qu'on vient à la fac. Des études ? C'est autre chose. Cela s'acquiert « sur le tas » d'après Angèle. Il existe dans la voix de certains, presque du mépris du diplôme qu'ils viennent chercher et pour le contenu de la formation universitaire qui correspond. Faute de mépris (qui peut n'être qu'une forme d'expression de la peur), on peut parler d'indifférence. « *Le diplôme, ce n'est pas important, c'est moi qui suis importante. Les gens ne peuvent pas voir les compétences si on ne les montre pas* ». « *Comment fais-tu pour les montrer ?* » « *La parole. (silence) ou les faits (concession sans doute parce que je laisse planer le silence)* ». (Aline)

Les déclarations insistant sur la nécessité d'avoir un « papier » se multiplient : Angèle affirme « *On est bloqués par manque de parchemin* ». « *Je suis compétente mais sans passe droit. Je ne venais pas chercher des compétences, mais un papier* » renchérit Aline qui d'ailleurs avait « *choisi l'emploi jeune parce qu'il y avait une formation, pour pouvoir faire la fac* ». Je lui demande si à son avis cela a pu se voir dans son dossier (le besoin de diplôme). « *Oui, je pense, j'ai vraiment parlé du diplôme* ».

Antoine affirme avoir besoin de la maîtrise pour pouvoir entrer en DESS, pour changer de métier. Il ne décrit et ne s'inquiète jamais du contenu des savoirs de cette maîtrise sauf pour en obtenir des équivalences, mais avoue faire difficilement le lien entre ce qu'il sait et le « contenu » du diplôme. « *Les titres ne sont pas clairs* ».

L'institution semble leur donner raison parfois. Aline grommelle au sujet de son DU « *j'ai acquis des choses, mais je suis déçue parce que tout le monde l'a eu (le DU) à la fin* ». Une tentative d'auto-évaluation sur l'acquisition de savoirs ou de compétence serait vaine. C'est la possession du papier qui importe avec son corollaire : si tout le monde a le « papier », il perd de la valeur (mais laquelle ?).

Seule Anne sourit au détour d'une phrase « *c'est un plaisir d'entamer quelque chose de nouveau* ».

Leurs paroles méprisent ceux qui viennent pour s'enrichir, approfondir des connaissances. « *Je sais que dans l'amphi, certains n'ont repris que pour le plaisir. Ils ont 'menti', ils n'ont pas de projet derrière* » me confie Anne. Leurs remarques envers ceux qui ont déjà un emploi et « s'enrichissent » à la fac « *c'est tout* », confirment ce fossé. « *Et puis il y a ceux qui ont déjà un emploi stable, ils viennent chercher plus des compétences intellectuelles. Ils sont différents de moi* ». (Aline)

VIII - LA MOTIVATION

Il ne s'agit pas d'un diplôme symbolique que l'on vient chercher, la finalité, l'utilité, c'est l'emploi. Les candidats en parlent dans leur lettre de motivation (d'après leur témoignage). Antoine écrit « *simplement qu'il me fallait une maîtrise pour entrer en DESS, pour avoir un emploi de conseil en entreprise* ».

Aline présente son besoin d'un « niveau scolaire supérieur pour un emploi ». Je lui demande s'il y a à son avis une corrélation papier/emploi ? « *Oui. Depuis que je suis à Rennes, c'est mon obstacle. Avant je n'en avais pas conscience du fait que ça pouvait être grave de ne pas avoir de diplômes. Mais, pour le travail il y a des murs, on demande bac + X* ».

Personnellement, à la suite de la première pré-commission à laquelle j'ai assisté, j'écrivais cette remarque par mail : « *Pour la plupart des candidats, j'ai oublié de noter leurs motivations, ou leur demande (p. e. je demande une licence dans cet objectif). (...) Pourtant je me souviens que cet élément est apparu à de nombreuses reprises* ». Le président de la commission m'a alors répondu « (...) *il y a toujours la possibilité que la validation des acquis soit équivalente à une validation de la motivation. Pourtant, j'ai l'impression que le petit écrit motivé que nous demandons dans les dossiers ne nous sert que d'une façon herméneutique, afin de décoder une demande autrement insolite. Par exemple, quelqu'un avec une longue expérience dans le commerce 'soudainement' décide de se lancer dans un parcours éducatif* ».

Au cours de mon observation de la seconde pré commission, j'ai constaté que cette question de la motivation n'était abordée que devant certains faits,¹⁵ effectivement les parcours « inattendus » en font partie. Ce

¹⁵ Que je suis en train de répertorier mais que j'ai choisi de ne pas intégrer à cette analyse.

qui sous entend que l'on s'attend à une demande de formation tout au long de la vie, mais que la volonté de changer d'orientation n'est possible ou envisageable qu'à condition d'une « bonne analyse de la situation », ainsi qu'il a été dit de certains dossiers.

La vision que j'ai eu à voir pour l'instant des membres de la pré commission interfère avec la vision des candidats, et n'est pas exprimée avec les mêmes expressions langagières. Ce n'est pas la motivation qui est validée (moins peut-être que ne le pensent les candidats qui lui accorde une grande importance) mais on sait bien qu'un candidat adulte vient pour un diplôme et pour un travail. C'est pourquoi l'intérêt éventuel de la connaissance de la motivation pour la pré commission, c'est son caractère d'indice permettant de déterminer si le candidat prend la bonne voie en vue d'un emploi considéré.

En cela Angèle confirme ses compétences emiques d'ex-enseignante en formation continue par son adhésion (beaucoup plus importante qu'elle ne l'imagine) aux normes des décideurs. Pour elle, l'inscription dans un diplôme et un niveau dépend de ses connaissances et compétences. Quant à la motivation, « *on n'est pas obligé de la montrer, ce n'est pas un problème. Quand on a déjà rempli un dossier de trente pages, c'est qu'on est motivé* ».

On pourrait penser que VAPés et étudiants en formation initiale, séparés par leur background, sont liés par les mêmes objectifs (diplômes, emplois) et donc des signes communs dans les amphis.

Antoine et Anicet me racontent que les VAPés (ou ceux qui sont vécus comme tel à cause de leur âge, « au-delà de 26 ans ») « se placent tous dans les premiers rangs », de plus ils se reconnaissent à cause de « leur facilité de prise de parole. » Angèle le confirme. « *Dans l'amphi, il y a plusieurs VAPés, on se reconnaît à l'âge et au comportement. Les VAPés sont plus 'professionnels', dans l'amphi ils interviennent plus. Leurs questions collent à l'expérience professionnelle. Ils n'hésitent pas à remettre en cause un professeur si besoin. Les profs se montrent plutôt intéressés, parfois traumatisés (?)* »

Ce qui rapproche les « vieux » dans les amphis, je le compare à l'usage de deux langues tel que le décrivent Taylor, et Gaston Pineau, « *cette prise originale de parole - avec changement de code linguistique selon certains moments cruciaux - opère une prise de conscience émancipatrice et une construction autonomisante d'identité personnelle et sociale* ». ¹⁶

IX - LE CV

Je voudrais terminer cette présentation du travail ébauché par quelques mots sur les CV. Comme je l'ai dit le besoin qui en avait été ressenti lors des pré commissions m'avait étonnée. Je suis allée dans une des grandes librairies de Rennes qui affiche un présentoir complet de manuels destinés à enseigner l'écriture d'un CV. L'exercice est toujours présenté comme devant tenir dans une page, deux pour les personnes en fin de carrière. Or, lors de la pré commission, nous avons souffert du manque d'informations et du grand nombre de sigles dans les CV présentés.

J'ai donc fait parler les candidats à propos de cet autre « code linguistique » destiné « aux moments cruciaux ». Anne a fait un CV d'une page. « *On m'a toujours dit que plusieurs (pages) c'était pas bien. Faut sélectionner, faut condenser. C'est pas plus mal. On est obligé de mettre le plus important. L'impact visuel est très important. On donne une meilleure opinion de la personne. (On pense que) 'Elle sait sélectionner ce qui la représente'. Il ne faut pas un roman-fleuve, l'employeur doit penser cela* ». Aline le « *remplit 'un peu comme un CV (sic)', emploi, cursus scolaire, formations en dehors...* ». Seule Angèle s'autorise un CV de « 3 ou 4 pages » pour environ vingt années d'expériences. Antoine, pour la même période de vie professionnelle intense et de multiples emplois et choix de vie se permet deux pages. « *On te dit à droite, à gauche, les consultants, plus de deux pages, ça ne se lit pas* ». Puis il ajoute « *mais je n'en suis pas content, de mon CV. Parce qu'il ne reflète pas ce que j'ai fait. Quand je dis aux gens (qui ont lu le CV ?) j'ai fait ceci, ils disent 'quoi ? tu as fait ceci, et ceci, et cela ? ? ? ?'* », reconnaissant ainsi que ces deux pages, dont il est par ailleurs fier de l'esthétique, ne peuvent transmettre les informations. Or cette transmission par les langages, n'est-ce pas le fondement de la VAP, qui appuie sur le témoignage la capacité à la reprise d'étude ?

Je n'ai pas pu exposer tous les domaines de ma recherche naissante faute de place. Je n'ai fait qu'aborder le rapport à la réussite/échec dans le discours des candidats.

J'ai aussi commencé à mettre en rapport les compétences utilisées par les candidats pour être VAPés et celles qu'ils déclarent posséder, ainsi que la cohésion entre compétences et motivations. Et je pense continuer à approfondir l'étude de ce fossé formé par l'interprétation de ce document nommé CV.

Comme tout travail ethnographique, cette étude s'enrichit des pistes que m'offrent les différents conteurs qui manifestent leur désir de communiquer, d'être compris, d'être accepté et visible dans l'institution

Une VAPée m'a expliqué « *C'est bien qu'on s'intéresse à moi. Les gens disent 't'as pas de diplôme'. Pour une fois on s'intéresse à des gens qui peuvent réussir autre chose* ».

¹⁶ Préface de « dynamique interculturelle et autoformation ». p7

BIBLIOGRAPHIE

CATANI, Maurizio.

(1982) - « *Tante Suzanne, une histoire de vie sociale* ». Méridiens-Klincksieck : Paris.

(1984) - « *De l'enseignement centré sur l'écoute : de l'expression de soi à l'approche biographique orale* ». Education Permanente. n° 72-73. p97-119.

ELEGOËT, Fanch.

(1998) - « *Le recueil d'une histoire de vie* ». Tud Ha Bro, Coop Breizh, Spezet.

ERIKSON, Véronique.

« *Mémoire de DEA* ».

HEINICH, Nathalie.

(1999) - « *L'épreuve de la grandeur* ». La Découverte : Paris.

LABURTHE-TOLRA, Philippe.

(1998) - « *Critiques de la raison ethnologique* ». PUF : Paris.

LAPASSADE, Georges., LOURAU, René.

(1971) - « *Les clés pour la sociologie* ». Seghers : Paris.

LERAY, Christian., LORAND, Ernestine.

(1995) - « *Dynamique interculturelle et autoformation* ». préf. de Paul Taylor, et Gaston Pineau, L'Harmattan, coll. defi-formation : Paris.

PONS, Martine.

(à par.) - « *La validation des acquis à l'université... des textes au terrain* ». CEREQ.

WOODS, Peter.

(1990) - « *Ethnographie de l'école* ». Armand Colin : Paris.